

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)**

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 19
Procurations : 3
Votants : 22

N° 2022 4 12

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX le 8 JUILLET à 17 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : 1^{ER} juillet 2022

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, DEJEAN, ESTRADE, GOURMANDIN, LABEUR et TOURAILLES.

Mmes, BELMAS, DAGNAC, DESAINT, GUILLEMAT, PONS, RIGAL, SALOMÉ, SANEGRE et THIOUX.

A donné pouvoir :

Mme BRIQUET-BOISSIÈRE à M. MARETTE

M. DELGENES à M. LABEUR

M. ZAMBONI à Mme PONS

Absents excusés :

Mmes DARBAS, PITORRE, ROOU et Mrs. FONTA et PORTES.

Secrétaire de séance : Clotilde THIOUX

OBJET : Transport scolaire intra muros

Sur proposition de la commission Education,

Vu la baisse de fréquentation de ce service à la rentrée scolaire prochaine,

Après en avoir délibéré,

L'assemblée, à l'unanimité

➤ **Met un terme à ce service dès la rentrée scolaire 2022-2023.**

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT

Pour copie conforme - au registre sont les signatures

MAZERES, le 11 juillet 2022

LE MAIRE,

Louis MARETTE

